



Notice d'installation & entretien
Station de relevage CRP
2025

Préambule

Cette notice décrit les instructions pour l'installation d'une station de relevage CRP.

Il s'agit de **préconisations** et n'engage pas **POLYWAY** sur la conformité de la réalisation. Elle doit être réalisée dans les règles de l'art par l'installateur. Il est de la responsabilité de l'installateur d'adapter ces préconisations en fonction du type de sol rencontré.

Les règles générales d'installation de réservoir en matière plastique renforcée sont définies dans la Norme et NFT EN 976-2.

ATTENTION !



Lire attentivement cette notice lors de la réception de la station de relevage et avant de l'installer. Une mauvaise utilisation du produit peut entraîner des blessures et des dégâts matériels et pourrait annuler la garantie.



Conserver cette notice

Pour une consultation ultérieure et veiller à ce qu'elle puisse facilement être consultée sur le site à tout moment.

Préventions des risques

Cette notice vous rappelle qu'il existe des risques lors de l'installation d'un poste de relevage CRP. A titre préventif, les pictogrammes ci-dessous définissent les risques majeurs qui peuvent survenir lors de l'installation d'un poste de relevage :



La présence de ce pictogramme décrit la présence d'un danger et qu'un risque est possible.



Ce pictogramme rappelle que l'ouverture d'une station de relevage ou que la fouille nécessaire à l'installation présente un risque de chute.



Ce pictogramme indique que, lors des manutentions de la station de relevage, la présence d'un risque dû à une charge suspendue est possible.



Ce pictogramme indique que le port des équipements de protection individuels adaptés est obligatoire.



Ce pictogramme vous rappelle l'obligation de porter secours en cas d'accident.

Description générale

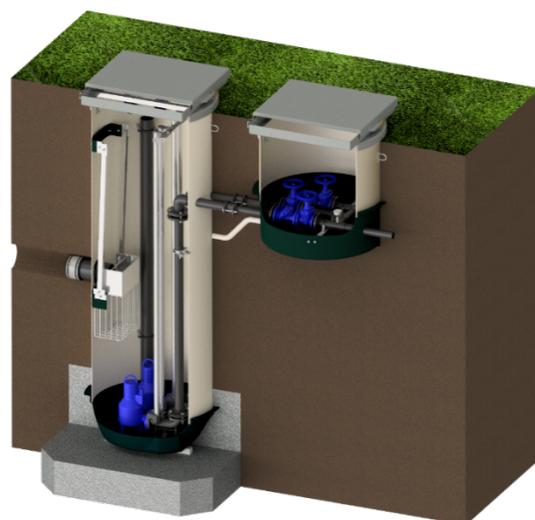
La station de relevage CRP est principalement conçue pour la collecte et le transport des eaux usées ou des eaux pluviales.

La station de relevage CRP est fabriquée en polyester renforcé de fibre de verre (PRV). Elle est constituée d'un fond autonettoyant, d'une virole et d'un couvercle (en option).

Elle est équipée d'un système de tuyauterie personnalisée et de différents composants déterminés en fonction des données du projet.

Elle est résistante, imputrescible, non corrodable, non poreuse.

La station de relevage CRP est entièrement modulable et peut-être configurée grâce à notre application dédiée (nous contacter).



Applications

L'application principale de la station de relevage CRP est la collecte et le transport des effluents ci-dessous :

- Eaux usées municipales et domestiques
- Eaux de drainage
- Eaux pluviales
- Eaux usées industrielles (sous conditions)

Limite d'utilisation

La station de relevage CRP est principalement destinée à être enterrée.

Elle peut être installée en zone inondable, sous espace vert, sous voirie ou en bordure de voirie.

En version standard, la station de relevage CRP peut contenir des effluents compris entre $5,5 > \text{PH} < 8$ à 30°C .

Sur demande, la station de relevage CRP station peut-être adapter pour contenir des effluents compris entre $4 > \text{PH} < 11$ jusqu'à 80°C . Pour une utilisation hors- sol : nous contacter.

Conception et design

Fond

Le fond de la station CRP est moulé par injection sous vide (RTM) ou par infusion. Ces 2 techniques de fabrication garantissent une parfaite reproductibilité des pièces pour une qualité optimum.

Sa paroi lisse et ses **pans inclinés** centralise les effluents dans l'axe de la station et ainsi limite le dépôt de sédiment ou de graisse. Une **cunette** centrale permet en cas de besoin l'hydrocurage et l'assèchement totale de la station. Une **collerette**

périphérique permet l'ancrage de la station dans le sol.

Virole

La virole cylindrique de la station de relevage CRP est moulée par enroulement filamentaire suivant les prescriptions de la Norme EN13121. Sur sa face intérieure, la virole est protégée par un liner anticorrosion permettant de lutter contre les agressions chimiques de l'effluent.

Transport

La station de relevage doit être placée sur le véhicule en s'assurant qu'il n'est placé aucune protubérance tranchante pouvant l'endommager. Des cales adaptées doivent être utilisées. La station de relevage doit être fixée au véhicule au moyen de sangles non-métalliques. Les sangles doivent être suffisamment tendues pour éviter tout mouvement du produit. Cependant, des précautions doivent être prises afin d'éviter la déformation de la virole.

Déchargement & manutention

- S'assurer du bon état des élingues de levage.
- Respecter les consignes du constructeur de l'engin de levage.
- Manipulation à vide et par mouvements lents, à l'aide des sangles non-métalliques fixées aux oreilles de manutention de la station.
- Ne pas utiliser les barres de fond ou les traversées de cloison (tubes) comme point d'accroche pour lever la station.
- Il faut éviter toute éraflure ou choc.
- Utiliser un engin de levage adapté aux dimensions et au poids de la station.

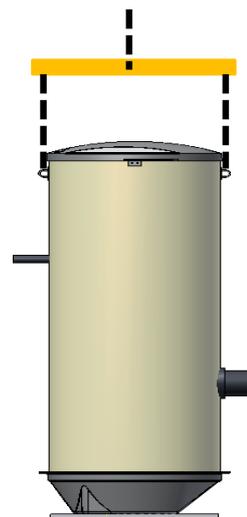
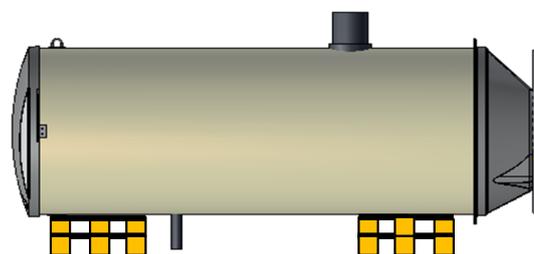


Tableau des poids à titre indicatif (en kg)							
H(m)	CRP1000	CRP1200	CRP1400	CRP1600	CRP1800	CRP2000	CRP2400
2	170	260	370	540	710	1360	1610
4	230	360	500	720	940	1600	1970
6	320	500	680	900	1170	1890	2350



Stockage

Les stations de relevage devront être stockées en position horizontale sur un support en bois ou d'autres matériaux de mêmes caractéristiques. Il est conseillé de ne pas les appuyer sur des matériaux ayant des arêtes vives. L'emplacement de stockage doit être sélectionné afin de minimiser les dommages accidentels. Les stations doivent être calées.



Excavation

L'excavation doit être suffisamment large afin de fournir au minimum 500 mm entre les bords de l'excavation et les parois de la station de relevage.



Réaliser un fond de fouille stabilisé, avec un matériau adapté, sans arêtes vives (ex : gravier roulé 5-15 mm) de 200 mm d'épaisseur minimum.

Si les conditions de sol ne sont pas stables et risquent d'entraîner le ravinage du remblai, un géotextile doit être utilisé.

La norme EN 976-2 :1987 précise les critères de qualité de la couche géotextile ainsi que la méthode d'installation.

Pour l'excavation et le blindage éventuel, se référer au Fascicule 70 du CCTG-travaux (Ouvrages d'assainissement).

Ancrage de la station

Une fois mise à niveau et calée, la station doit être ancrée par un lestage béton au minimum de 100 mm au-dessus de la collerette d'ancrage. Les calculs de lestage sont à la charge de l'installateur et sont à réaliser dans les règles de l'art, selon les caractéristiques du terrain et de la présence ou non de nappe phréatique.

Tableau des volumes minimum de lestage à titre indicatif (m3)							
H (m)	CRP1000	CRP1200	CRP1400	CRP1600	CRP1800	CRP2000	CRP2400
2	1,2	1,7	2,2	2,9	3,7	4,5	6,5
4	2,3	3,3	4,5	5,8	7,3	9	13
6	3,4	4,9	6,6	8,7	11	13,5	19,4

Nota : Les valeurs sont données à titre indicatif et n'engagent pas Polyway, charge à l'installateur de calculer la valeur adéquate nécessaire au lestage en fonction de la physionomie de l'installation.

Raccordement des conduites

Vérifier que les conduites soient bien connectées et étanches.

Assurez-vous de bien caler et de protéger les canalisations pour éviter les contraintes de compactage.

Remblaiement

Les matériaux de remblaiement pourront être du gravier roulé de granulométries 5-15 mm ou autres, de mêmes caractéristiques. Il ne faut utiliser ni sable, ni terre ou argile.

Le matériau de remblai doit être lavé, calibré, sans présence de glace, neige, argile ou matériaux organiques et débarrassé de tout élément de granulométrie surdimensionné et d'objets lourds pouvant endommager la cuve.

Le comblement de la fouille s'effectue par pallier et de manière symétrique de chaque côté de la cuve. Il est conseillé de remplir la cuve en même temps que la fouille et à niveau égal.

Caractéristiques des matériaux de remblai

Caractéristiques physiques	Critères
Granulométrie	0,06 - 20 mm
Contenu organique	< 2 % en poids
Proportion de grains de dimension <0,06 mm	<15 % en poids
Coefficient d'homogénéité, CU = d60/d10	5 – 10

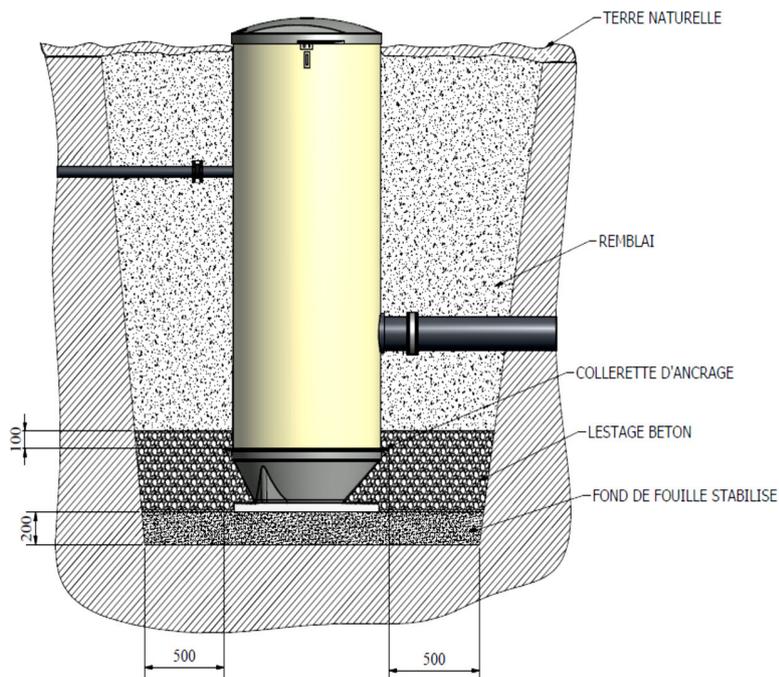
Teneur en eau, w

3 - 8 %

Pour le remblaiement, se référer au Fascicule 70 du CCTG-travaux (Ouvrages d'assainissement)

Installation sous espace vert

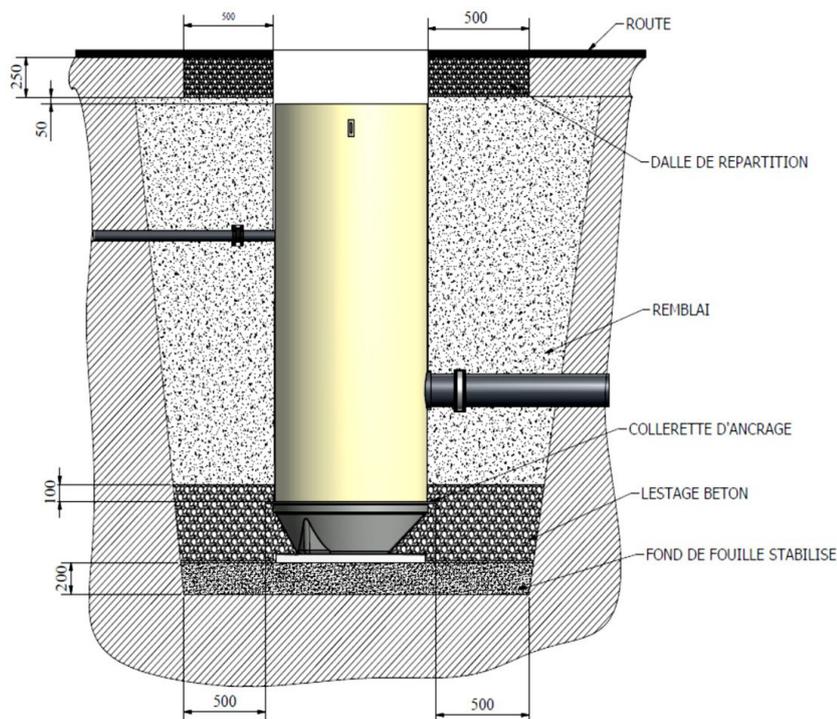
Dans le cas d'une installation sous espace vert, la station de relevage doit dépasser d'au moins 60 mm du terrain naturel de manière à permettre l'ouverture du couvercle.



Installation sous chaussée

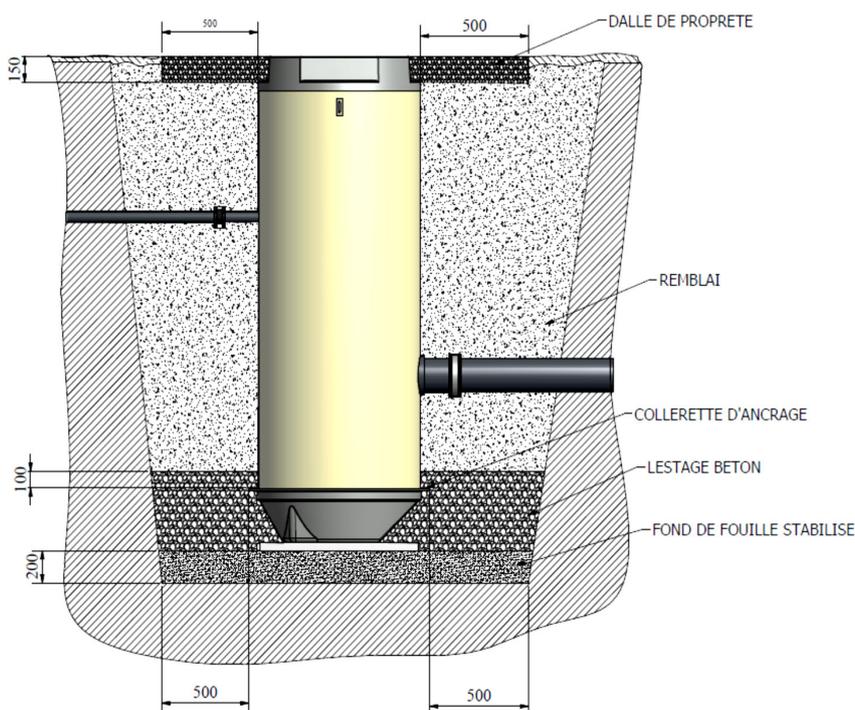
En cas de circulation de véhicules, une dalle de répartition en béton armé d'au minimum 25 cm est obligatoire. La configuration de la dalle béton dépend de la charge qu'elle doit supporter.

L'accès à la station se fait par une ouverture réalisée dans la dalle béton (hors prestation). Celle-ci ne doit en aucun cas être en contact direct avec la cuve (entraxe mini 50 mm). L'extrémité de cette dalle béton doit être distante d'au minimum 500 mm de la périphérie de la station.



Installation sous dalle de propreté

Dans le cas d'une installation sous dalle béton de propreté (Charge non-roulante), la station de relevage peut être en contact avec cette dalle par l'intermédiaire d'un coffrage perdu. La dalle béton est supposée de poids volumique = $25kN/m^3$. Son épaisseur peut être variable avec un minimum de 150 mm et doit être armée. Ces dimensions doivent être au minimum du \varnothing de la station de relevage, plus 500 mm sur toute la périphérie de la station.





Entretien

En fonction du type d'installation, une pellicule de graisse peut se créer sur la surface interne de la station. Afin d'éviter les problèmes d'odeurs qui peuvent en résulter, passer un jet d'eau sous pression sur l'ensemble de la surface.

Il convient également de contrôler régulièrement l'état des différents accessoires (moyen de levage, robinetterie, ...).

Garantie

POLYWAY s'engage à remédier à tout défaut résultant d'un vice de conception, de matière ou de fabrication, ceci uniquement dans le cas où le produit ait été utilisé conformément aux directives des préconisations de pose et d'utilisation dans le cadre des applications auxquelles il est destiné.

Cette garantie ne s'applique donc pas aux défauts résultants d'un manque d'entretien, d'une installation inadéquate, d'une réparation réalisée incorrectement par un tiers, d'une usure normale.

Par ailleurs, POLYWAY décline toute responsabilité en cas de dommages corporels, matériels ou économiques à l'exception de ceux précités.